

Payerne

Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 38

Mars | 2016

Éditorial



A la cave de Payerne, chaque année l'arrivée du printemps coïncide avec la mise en bouteille de nos vins. Or cette année s'avère exceptionnelle à plusieurs titres.

Tout d'abord, parce que la cuvée 2015 elle-même est exceptionnelle. Non pas en quantité car la sécheresse de l'été dernier a eu des conséquences importantes (moins 40 à 50 pourcent par rapport aux quotas), mais bel et bien en qualité. Les Chasselas 2015 se révèlent généreux, riches et fruités. Quant à nos spécialités, elles se révèlent fort prometteuses comme le Viognier avec un nez « agrumes et abricot » très apprécié. Après une année marquée par une médaille d'or à la Sélection des Vins Vaudois et une médaille d'or au Grand Prix du Vin Suisse, nous espérons que cette année encore nos crus sauront séduire à la fois les professionnels et la population locale !

Par ailleurs, ces prochains mois seront marqués par une réorganisation importante de notre secteur de la cave. A la vigne d'une part, nous entamerons dès 2017, avec le jeu des départs à la retraite, une collaboration avec un seul vigneron-tâcheron, qui ne travaillera désormais plus que pour la Ville de Payerne. Dans ces conditions, ce vigneron-tâcheron pourra pleinement incarner l'image de nos vins. Cette réorganisation impacte aussi nos bâtiments en termes de locations et d'exploitation. Ainsi, un préavis est présenté ce mois au Conseil communal afin de doter le château de Montagny d'un chauffage central à pellets, de rénover certains appartements pour la location et de rendre possible la vinification des rouges à Montagny à moyen terme.

A la cave, d'autre part, notre caviste-œnologue Serge Grognez entame sa dernière année, un sacré défi que de remplacer une personne aussi expérimentée, compétente et polyvalente ! La Municipalité aura à cœur dans ce cadre de choisir un caviste-œnologue ayant à la fois le goût des vins de haute qualité et de la promotion de nos crus et de notre Ville.

En espérant que ces quelques lignes vous auront donné l'envie de déguster à nouveau nos excellents vins, n'hésitez pas à nous rejoindre au KVO communal tous les vendredis de 17h00 à 20h00 ! L'ambiance y est excellente, et les « animations gustatives » mensuelles de la société de développement savoureuses !

Christelle Luisier Brodard, Syndique

Les Milices vaudoises à l'honneur



le samedi 9 avril 2016 à 9h00 se tiendra la 191^e Assemblée générale de la Société vaudoise des officiers (SVO), à la Halle des fêtes de Payerne. *Tous les détails en page 8*

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette

Edition

2 Les informations Municipales

- ◇ Communication des décisions municipales
- ◇ Job d'été 2016 – parcs et promenades

4 Le Portrait

- ◇ La Commune se présente

6 Les Divers

- ◇ Passeport Vacances
- ◇ Dissolution du Croc'Bonheur

7 Les Divers

- ◇ Réception des nouveaux citoyens

8 Les Actualités

- ◇ Les Milices vaudoises
- ◇ 191^e Assemblée générale de la Société Vaudoise des Officiers (SVO)

10 Les Informations officielles

- ◇ Travaux de sauvegarde de l'Abbatiale

12 Parole aux Jeunes

- ◇ Une nouvelle rubrique

14 Le KVO

- ◇ Programme des soirées thématiques

15 Les Divers

- ◇ Animations en albanais et en portugais pour les familles avec enfants en bas âge

16 Le Calendrier

- ◇ Chantiers et informations de saison
- ◇ Prochaines manifestations

Communication des décisions municipales

Municipalité en 2016

Préavis n° 01/2016 : Implantation du skatepark au stade municipal

Par le préavis n° 17/2014, le Conseil communal acceptait de constituer un droit de superficie distinct et permanent (DDP) gratuit en faveur de l'ASIPE, permettant ainsi l'implantation d'un nouveau bâtiment scolaire sur la parcelle de la Promenade.

L'implantation du nouveau pavillon scolaire impliquait alors le déplacement du skatepark et du terrain multisports. Le terrain multisports étant en mauvais état, la Municipalité avait dû se résoudre à le supprimer. Le skatepark, quant à lui, a été démonté par les services communaux et stocké derrière les anciens abattoirs. Il aurait dû être remonté sur la place de parc de La Palaz, à côté du terrain de skaterhockey, selon le préavis n° 17/2014. Cependant, lors de l'établissement du préavis n° 09/2015 « remplacement des vestiaires du skaterhockey » et selon les dernières informations liées à l'aménagement du territoire, la Municipalité a estimé que le délai de légalisation de la zone sportive apparaissait trop lointain pour implanter de nouvelles infrastructures à La Palaz tel que le skatepark, en l'absence de certitudes quant à cette affectation future.

Le montant de Fr. 25'000.— prévu dans le préavis n° 17/2014 pour le remontage des modules ne sera donc pas utilisé.

Préavis n° 02/2016 : 2e étape de rénovation du Centre sportif de la Promenade

La 1^{ère} étape de rénovation du Centre sportif de la Promenade, qui a été approuvée par le Conseil communal par le préavis n° 01/2015, a permis la réfection de l'enveloppe du bâtiment, principalement l'isolation de la

Préavis adoptés par la

toiture ainsi que le changement des fenêtres et portes. Cette étape est aujourd'hui terminée.

Lors de l'établissement du 1^{er} préavis, il a été annoncé qu'une deuxième étape serait nécessaire pour la remise en état de l'équipement, notamment la piscine, le fond mobile et le traitement de l'eau. Entretemps le fond mobile de la piscine a dû être bloqué à 0.90 m car irréparable sans une intervention importante. A ce moment-là, il a été décidé d'attendre les résultats de l'étude des équipements et l'établissement du préavis de cette deuxième étape. L'étude s'est d'ailleurs principalement concentrée sur les éléments décrits ci-après.

Une troisième et dernière étape, non prévue initialement, sera encore nécessaire notamment pour la réfection des salles de sport, l'installation de ventilation, la réfection des vestiaires et la mise en conformité/remplacement des installations électriques ainsi qu'un monte-charge ou ascenseur.

La planification et la conduite des travaux seront assurées par l'atelier d'architectes Archigroupe Payerne SA, en collaboration avec le Service des Bâtiments et le bureau Jenzer Partner pour la partie fond mobile et traitement de l'eau.

Au terme du projet, le résultat attendu sera une remise à niveau complète du bâtiment pour les trente prochaines années.

Préavis n° 03/2016 : Aménagement des vestiaires du skater-hockey et remplacement du système de chauffage de la halle de la Palaz.

Par le préavis n° 09/2015, le Conseil communal acceptait, le 13 mai 2015, le remplacement des vestiaires de skater-hockey par la mise en place de modules préfabriqués, type container, sur la parcelle RF n° 4338, à l'arrière de la halle de la Palaz.

Les travaux ont débuté avec le remplacement du panneau d'affichage et des filets ainsi que des travaux d'entretien de la buvette.

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Lors de la demande de permis de construire pour la mise en place des modules, le projet s'est heurté à la complexité de la fourniture de l'énergie de chauffage et d'eau chaude sanitaire en regard à la Loi sur l'énergie, dont les modifications ont pris effet au 31 juillet 2014. Cette loi implique 30% d'énergie renouvelable pour satisfaire les besoins énergétiques des nouveaux équipements, par exemple, par panneaux solaires thermiques, photovoltaïques ainsi que des épaisseurs d'isolation supérieures sur les modules préfabriqués. Enfin, cet aménagement ne remplit pas les conditions de caractère provisoire de l'installation auprès de l'autorité cantonale qui estime cette durée plutôt vers 6 mois, voire une année.

Préavis n° 04/2016 :

- **Demande de crédit complémentaire pour le préavis n° 04/2013 : Réalisation des infrastructures publiques et aménagements routiers à la rue Derrière la Tour et la rue à Thomas**
- **Demande de crédit pour des nouveaux travaux d'infrastructures supplémentaires et des travaux d'aménagements routiers à la rue à Thomas, rue de la Croix-Blanche et rue Montpellier**

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal les crédits nécessaires pour financer :

- les surcoûts ou travaux supplémentaires réalisés dans le cadre du préavis n° 04/2013 à la rue Derrière la Tour et à la rue à Thomas, ceci conformément à la communication au Conseil communal du 18 juin 2015

(réf. ch. 3) ;

- des travaux complémentaires à réaliser en infrastructures et en superstructures sur les rues à Thomas, Croix-Blanche et Montpellier. Ces travaux d'intérêt public sont essentiellement liés aux travaux des 4 bâtiments privés avec parking souterrain qui se réalisent actuellement aux abords des 3 rues susmentionnées (réf. ch. 5).

Ce sont de nouveaux travaux non prévus dans l'étape 3 du préavis n° 04/2013.

Préavis n° 05/2016 : Aménagement de 3 appartements et création d'un nouveau système de chauffage à Montagny

Ce préavis répond à la stratégie d'améliorer le rendement des bâtiments du vignoble de Montagny afin d'assurer un état locatif à même de favoriser l'autofinancement de l'entretien plutôt coûteux des bâtiments de Montagny tout en répondant aux besoins de l'activité viticole. Le départ à la retraite de Monsieur Dupuis, vigneron-tâcheron, et la réorganisation de l'exploitation du vignoble qui en découle sont les éléments déclencheurs de ce réaménagement. A cela s'ajoute également que l'exploitation du vignoble de Montagny compte désormais un seul vigneron-tâcheron, Monsieur Nicolas Pittet. Au final, les besoins en appartements liés à l'exploitation du vignoble ont été réduits et seul un appartement de service est nécessaire pour l'employé de Monsieur Pittet.

En outre, il s'est avéré judicieux d'intégrer dans ce préavis le changement de la source d'énergie du chauffage actuellement à l'électricité par une énergie renouvelable.

Il n'est pas envisagé d'étendre dans l'immédiat ce remplacement du chauffage aux appartements non concernés par cette remise en état. La rénovation des bâtiments de Bertholod interviendra dans une deuxième phase qui n'est pas planifiée pour l'instant.

Le cahier des charges a été établi en collaboration avec le bureau d'architectes Andres et Ferrari SA à la Croix-sur-Lutry et pour le chauffage avec le bureau Chammartin Spicher SA à Givisiez, Lausanne et Vevey.

Le projet a été présenté au SIPAL ainsi qu'aux communes de Lutry et Bourg-en-Lavaux. Il a rencontré un avis de principe favorable et la procédure de permis de construire sera entamée de suite avec la mention « sous réserve de l'approbation du Conseil communal ».

Enfin, le projet prévoit également quelques travaux d'aménagements pour la future mise en place des cuves à vin rouge dans les caves « Dupuis » ainsi que pour la remise en état des installations électriques dans les annexes nord. Ces installations électriques très vétustes et non conformes ont été démontées lors de la réfection de la toiture en 2015.

Les préavis complets peuvent être consultés sur www.payerne.ch



Job d'été 2016 – parcs et promenades

Il reste quelques places disponibles pour les jobs d'été 2016 au secteur des parcs et promenades.

- Disponibilité : fin juillet – début août
- Domicile : Payerne en priorité
- Age : 16 ans

Si vous êtes intéressé merci de bien vouloir adresser une demande écrite à :

Commune de Payerne,
Direction des Travaux
Rue de Savoie 1
CP 112

1530 Payerne ou par courriel à travaux@payerne.ch, en précisant votre nom, prénom, date de naissance, adresse et disponibilités.

LE PORTRAIT

La Commune se présente

Retrouvez le portrait d'un collaborateur communal dans chaque édition

Ernest Bucher La ville comme passion



Ernest Bucher est né le 1^{er} septembre 1960 à Berne. Il est marié à Monique depuis 23 ans. Sa femme et lui sont les parents de 4 enfants : Régine 23 ans, Marc 21 ans, Léa 19 ans, tous les trois actuellement aux études, et Gilles 14 ans qui est encore à l'école.

Ernest a passé son enfance à la Belle Ferme à Payerne (sur le site de l'Aéropôle) où son grand-père et son père ont été gérants de cette exploitation agricole.

Il a beaucoup voyagé dans sa jeunesse, entre 1984 et 1992, à la découverte de plusieurs continents (Amérique du Nord, du Sud, Asie, Afrique, Europe) avec notamment en 1989 une traversée du Sahara avec 3 copains et comme moyen de transport un vieux corbillard depuis Payerne jusqu'à Abidjan. Il aime encore aujourd'hui partager cette passion des découvertes et des voyages avec son épouse et ses enfants.

Après des études d'ingénieur civil, il a travaillé pendant 2 ans à Romont puis il s'est associé et a développé un bureau d'ingénieurs à Payerne et à Moudon de 1987 à 1997. Entré au Conseil communal en 1990, il a été élu Municipal à l'âge de 33 ans.

Passionné par les institutions publiques, il a alors décidé de changer d'orientation professionnelle et a été nommé chef du service des eaux en 1997. En 1998, il a repris la fonction de chef de service des travaux qui englobait à l'époque les infrastructures, les travaux, l'urbanisme et les bâtiments.

Parallèlement à son activité d'ingénieur de ville, il a suivi un cours postgrade en urbanisme à l'EPFL pour se spécialiser en aménagement du territoire. Il a également suivi plusieurs autres formations spécifiques ou techniques (formateur d'apprentis, marchés publics, spécialisations techniques, etc.).

Dans le cadre de son activité professionnelle, il aime développer des idées et des projets en étroite collaboration avec la Municipalité, des mandataires ou ses collaborateurs. Il est d'ailleurs reconnu pour sa créativité, ses idées qui fourmillent et sa recherche

permanente pour trouver ou proposer la meilleure solution.

Son rôle au sein de la Commune consiste à gérer le quotidien d'une ville et à anticiper les besoins des citoyens. En urbanisme, il doit planifier et réaliser des projets dont l'effet sera perçu dans 10 à 20 ans ce qui n'est pas toujours bien compris par la population. Le projet qu'il souhaite réaliser dans les 5 à 8 ans à venir est le réaménagement de l'espace public de la Grand-Rue et de la rue de Lausanne, véritable poumon commercial et social de notre cité.

Du point de vue politique ou professionnel, Ernest a vécu des moments forts qui lui restent, tels que :

- d'avoir participé activement à la fondation de la COREB ;
- d'avoir été le membre vaudois du comité de localisation du gymnase intercantonal de la Broye à Payerne ;
- d'avoir participé à la mise en place du Plan Partiel d'Affectation de la Blancherie et d'avoir été membre du jury intercantonal pour le choix du complexe du GYB ;
- d'avoir assuré le développement, depuis le départ en 1994, de l'ensemble du projet



LE PORTRAIT

Aéropôle ;

- d'avoir contribué à la mise en place de la Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage (CUAP),
- d'avoir participé à l'implantation de l'entreprise Boschung sur Aéropôle.

Parallèlement à son travail à la Commune, il a toujours aimé prendre des responsabilités ou des initiatives et assumer une multitude de mandats dans divers horizons :

- membre fondateur du club de baseball «Red Pigs» ;
- membre de la jeune chambre économique de 1986 à 1992 ;
- membre du Lion's club de Payerne-La Broye depuis 24 ans et président du CO du 40^e ;
- membre du comité d'organisation de 3 étapes du Tour de Romandie à Payerne ;
- membre du CO de diverses manifestations locales (75^e anniversaire du stade, 125^e de l'Instrum, lieutenant d'Abbé au Tirage, etc.) ;
- membre du comité de l'Association romande des orchestres de bals (AROD) ;
- membre du CA de la piscine de Payerne depuis 15 ans ;
- membre du comité juniors du Golf Club de Payerne ;
- manager du groupe de bal Lockheed de 1978 à 1986 ;
- entraîneur de basket dès 18 ans puis fondateur du Broye Basket et président durant 10 ans ;
- joueur de basket en 1^{ère} ligue nationale avec le BBC Payerne ;
- participant à une quinzaine de cortège des brandons avec «les Chenoyes» ;
- président du CO de la Fête cantonale de gymnastique en 2000 à Payerne ;
- président du CO des Schubertiades d'Espace 2 à Payerne en 2009 ;
- secrétaire (de 2000 à 2005) puis président durant 10 ans de l'Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens Communaux (AVIATCO) (de 2005 à 2015) ;
- élu de l'association fribourgeoise de basket à la Fédération suisse – Swissbasket depuis 12 ans.

Estimant avoir beaucoup donné de son temps aux sociétés ou associations, il se concentre depuis quelques années sur ces propres hobbies. Il aime être avec sa famille et suivre les activités de ses enfants. Il y a aussi le basket auquel il joue encore avec les copains. Cependant c'est surtout le développement du basket en Suisse avec Swissbasket qui l'intéresse. C'est également un passionné

de hockey et il suit plus particulièrement l'équipe du CP Berne dans les bons, comme dans les mauvais moments.

Il adore aussi le golf qu'il pratique assidûment depuis 15 ans avec ses fils et ses amis. Ernest aime également suivre les concerts du chœur Ladoré dans lequel chante son épouse.

Il apprécie une escapade annuelle et traditionnelle dans une ville européenne avec son épouse et un couple d'amis. Il aime également le théâtre, le cinéma, les musées

et l'architecture contemporaine.

Cependant, il est avant tout passionné par sa fonction et son métier dans le but de développer sa ville en toute harmonie et à l'échelle du lieu.

MG

PAYERNE, VILLE FLEURIE

"Ensemble, fleurissons notre ville"

Résidents payernois, vous disposez d'une fenêtre, d'un balcon, d'une terrasse, d'un jardin, visible de la rue? Vous aimez jardiner, planter, prendre soin de vos fleurs? Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous au concours **«Payerne, ville fleurie»**.

La Société de Développement de Payerne vous invite à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et à le retourner au plus tard **jusqu'au 25 juin 2016**, à l'adresse suivante: Marie-France Berset-Ballif, Rue du Châtelet 6, 1530 Payerne ou sdpayerne@gmail.com. (voir règlement au verso)

De fenêtre en balcon, de jardin en terrasse, créons ensemble une harmonie de couleurs et de senteurs qui contribuera ainsi à faire de Payerne une ville fleurie, agréable et vivante.



Inscription au concours «Payerne, ville fleurie»

Nom: Prénom:

Adresse:

Etage: Téléphone:

CATEGORIES D'INSCRIPTION (veuillez cocher)

- chaque participant ne peut concourir que pour une adresse et dans une seule catégorie -

- Catégorie A: fenêtres et balcons
- Catégorie B: terrasses et jardins
- Catégorie C: commerces, restaurants, bars

Date: Signature:

à retourner **jusqu'au 25 juin 2016** à: Marie-France Berset-Ballif, Rue du Châtelet 6, 1530 Payerne ou sdpayerne@gmail.com

LES DIVERS

Passeport Vacances

Maintes activités pour les vacances d'été

En 2016, le passeport aura lieu aux dates suivantes :

du 11 au 16 juillet et du 8 au 13 août



Cette année, les inscriptions se feront en ligne, ce qui implique un changement de procédure: **Inscription par internet du 18 au 30 avril sur le site du passeport : www.passvacpayerne.ch** (si besoin, profitez de l'aide de membres du Comité le 20 avril de 18h00 à 19h30 au local à l'Ancien Hôpital).

Achat du programme définitif le 25 mai de 18h à 19h30 à la salle de paroisse catholique (2^e vente le 27 mai à 11h au local).

Toute l'équipe sera à votre disposition pour les questions ou remarques au n° 079 254 86 04 ou par courriel à info@passvacpayerne.ch dès le 18 avril.

L'équipe du Passeport Vacances se réjouit de partager ces deux semaines avec vos enfants !

Dissolution du Croc'Bonheur

Départ pour de nouvelles aventures

Photo prise le 10 février 2016 lors de l'assemblée générale de dissolution du Croc'Bonheur version communale.

On reconnaît toutes les personnes qui ont pris une part active dans la gestion de cette structure installée anciennement à l'Ancien Hôpital ceci jusqu'à son entrée officielle dans le réseau de l'ARAJ-Broye-Vully.

Ce cliché a été pris dans les nouveaux locaux de l'association à la Rue à Thomas lors de l'apéritif de remerciements. **JAH**



LES DIVERS

Réception des nouveaux citoyens

Un accueil dans la bonne humeur

Comme de coutume à pareille période, 45 jeunes filles et garçons de la volée 1998, ont participé le samedi 6 février dernier à la réception des nouveaux citoyens.

Après la partie récréative au Karting Indoor, en milieu d'après-midi, les participants se sont retrouvés à la cave communale pour y partager l'apéritif et prendre part à la partie officielle où ils ont prêté une oreille attentive aux autorités politiques et religieuses.

Tour à tour, Madame Luisier Brodard, Syndique, Monsieur Chatelanat, Président du Conseil communal, Monsieur Piccard, Préfet, et Monsieur Luc de Raemy, Curé, leur ont adressé quelques mots de bienvenue et rappelé l'importance de leur entrée dans la vie civique.

La joyeuse équipe s'est ensuite rendue à la pinte communale, le café-restaurant La Vente, où lui a été servie la traditionnelle et délicieuse fondue bressane. **JOM**



LES ACTUALITÉS

Les Milices vaudoises

Troupe d'honneur des hautes autorités du canton de Vaud.

Leur histoire

En 1972, le Parlement fédéral décida la suppression de la cavalerie : l'équitation militaire avait vécu...

Deux événements marquants : en 1975, la célébration du 150^e anniversaire de la Société vaudoise des Officiers, où la section des cavaliers présenta un quadrille mémorable : 24 écuyers dans des uniformes de 4 époques différentes : « le quadrille des Milices vaudoises », puis la célébration du 75^e anniversaire des DGM (dragons, guides et mitrailleurs) du canton de Vaud : des milliers de spectateurs prouvèrent leur attachement à la cause du cheval. Lors de la partie officielle, Georges-André Chevallaz, président de la Confédération souligna : « ...l'essentiel est que l'esprit cavalier demeure, l'esprit dragon survivra à la disparition de la cavalerie... ».

Ces événements furent un terrain fécond pour quelques hommes attachés au patrimoine militaire vaudois des troupes à pied, montées et hippomobiles, aux traditions militaires et au soutien de la cause du cheval et de l'équitation...

Ce fut le 5 février 1985, au Musée du cheval de la Sarraz, que naquirent les Milices vaudoises et que l'assemblée constitutive nomma le premier commandant des chasseurs à cheval, qui fut la première troupe qui fut assermentée à Avenches.

Puis, les édiles s'attachèrent à la création du contingent des mousquetaires qui effectua son premier engagement à Château d'Oex en 1989. La batterie d'artillerie a été assermentée à Avenches en 1999. Elle est constituée d'une pièce (canon) et d'un caisson attelés à trois paires de chevaux.

Le régiment des Milices vaudoises qui est commandé par l'Inspecteur général, qui est responsable de son instruction et de ses engagements. Il prend part à tous les grands événements vaudois. Il a aussi défilé dans les 4 coins de la Suisse : Zurich (Sechseläuten) ou St Gall (Olma). Le contingent des mousquetaires est allé à Brest, Marseille, Paris et Ajaccio, tandis que la batterie d'artillerie a

fait tonner le canon dans la cour d'honneur des Invalides à Paris.

Engagement, discipline, respect, esprit de camaraderie et fierté sont les qualités du Milicien 2016 qui fait honneur à la troupe qui porte haut les couleurs vaudoises et qui donne du panache à chaque manifestation officielle.

Marinette Charlet, attachée de presse des Milices vaudoises

Programme du 9 avril

- 14h30 Défilé à travers la ville
- 15h15 Place des tireurs : cérémonie de prise d'armes
- 16h30 Place des tireurs, Casino-stand : apéritif public avec les troupes



LES ACTUALITÉS

191^e Assemblée générale de la Société Vaudoise des Officiers (SVO)

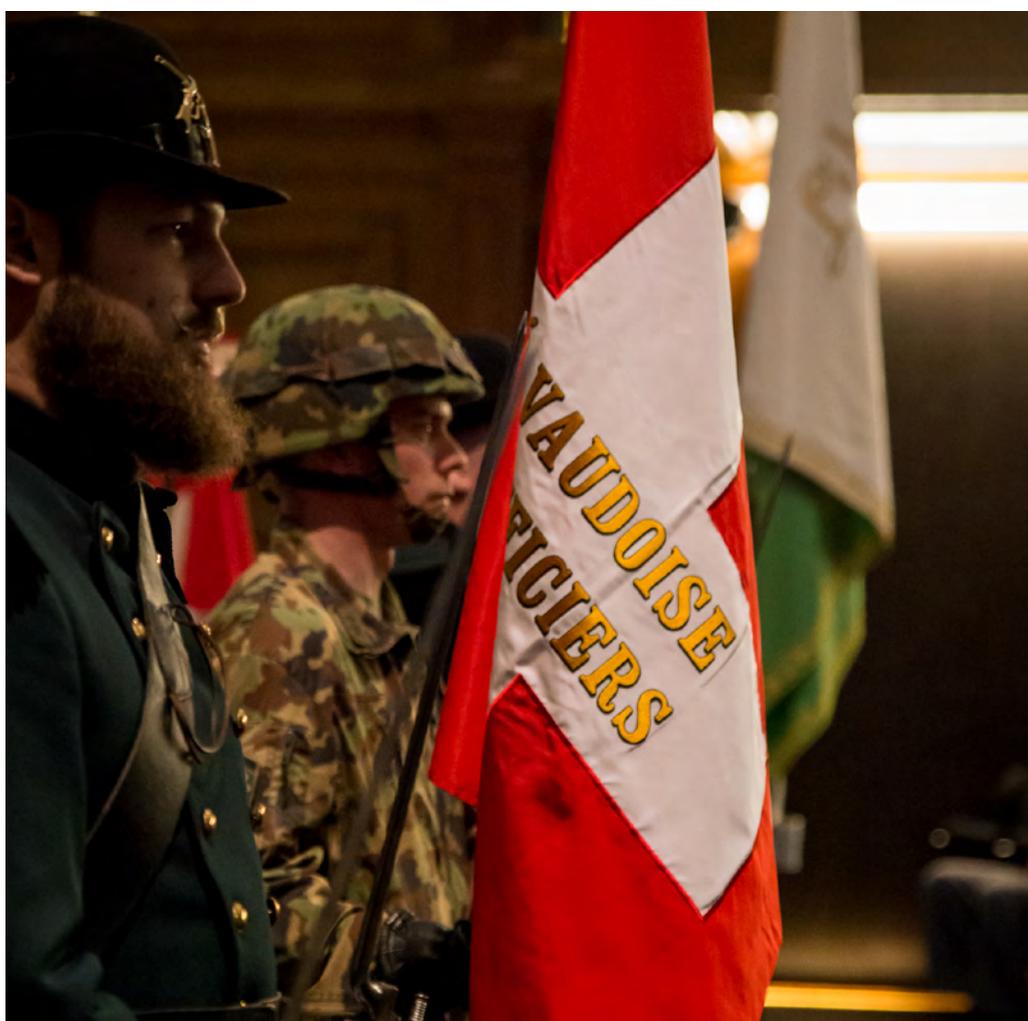
C'est le samedi 9 avril 2016 à 9h00 que se tiendra la 191^e Assemblée générale de la Société Vaudoise des Officiers (SVO), à la Halle des Fêtes de Payerne.

Lors de cette cérémonie la SVO aura le plaisir, au côté des autorités cantonales et communales, d'accueillir de nouveaux membres et d'honorer quelques membres honoraires. Pour la première fois, le drapeau de la SVO, encadré par la garde d'honneur des carabiniers vaudois, marquera l'emplacement.

Les accompagnants des membres qui le souhaitent seront, quant à eux, pris en charge pour une visite guidée d'Aventicum, première capitale de l'Helvétie romaine.

À l'issue de la partie officielle, la SVO aura l'honneur d'accueillir et d'entendre Monsieur le Divisionnaire Daniel Baumgartner, officier général adjoint du Chef de l'Armée, nommé le 4 mars, Commandant des Forces Terrestres, ainsi que Monsieur Beat von Däniken, responsable de la coopération internationale de la Croix-Rouge suisse, pour deux conférences de haut niveau.

Bien entendu, selon les traditions vaudoises, l'Assemblée générale se conclura par le vin d'honneur offert par la Commune de Payerne. Quant à ceux qui voudraient poursuivre les festivités, ils pourront se régaler d'un cocktail dînatoire avant d'assister à la deuxième manifestation qu'accueillera Payerne, la prise d'armes des Milices vaudoises.



LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Travaux de sauvegarde de l'Abbatiale

État d'avancement de l'étape 1

L'étape 1 des travaux s'est déroulée de l'automne 2014 à l'hiver 2016. Elle inclut la réfection des toitures de la zone chevet et du transept ainsi que le renforcement et le reconfinement des fondations de la nef et des bas-côtés.

Archéologie

De février à juin 2015 des fouilles archéologiques préventives ont été engagées sous la dalle de la nef avant les interventions sur les fondations à l'intérieur de l'édifice.

Elles se sont poursuivies de septembre 2015 à février 2016 par des fouilles extérieures le long des bas-côtés au fur et à mesure de l'avancement des renforcements des fondations des murs gouttereaux.

Renforcement et reconfinement des fondations

A l'issue des fouilles archéologiques intérieures, les fondations ont pu être examinées une à une en détail. La connaissance approfondie du sous-sol a permis aux ingénieurs et géotechniciens de réviser et d'ajuster le projet de renforcement des fondations.

Le bureau 2M a proposé une alternative afin de limiter l'usage du béton lors des renforcements ponctuels des fondations au cas par cas. Il en est de même pour conforter les assises ou établir des raidissements entre fondations, lorsque les liens manquent, notamment pour les piliers rapportés en cours de construction dans les murs gouttereaux.

Dans cette alternative, les confinements sont constitués de graviers roulés de 3 à 8 mm déversés entre les fondations, garantissant ainsi une plus grande réversibilité de l'intervention.

Travaux de sauvegarde des façades et projet de mise en valeur

Le développement du projet d'intervention sur les toitures a entraîné une indispensable réflexion sur les façades en pierre. Celles-ci ont fait l'objet dans un premier temps d'une documentation historique et scientifique au cours de l'année 2014.



En fin d'année et à l'issue des premières adjudications de travaux, la situation budgétaire a permis à l'architecte de proposer une extension du projet de sauvegarde aux façades de l'édifice. Celle-ci se base sur une intervention minimale ciblée et cantonnée à la stricte conservation et restauration des façades. Elle développe la base d'un projet général de conservation, de restauration et de mise en valeur des façades nécessaire pour orienter l'étape préliminaire de conservation des parements.

Selon l'évolution de la situation budgétaire au cours de la première étape de travaux engagés à l'automne 2014, la sauvegarde de la façade pourra être poursuivie par la mise en valeur sectorielle des parements notamment par le traitement du croutage noir du chevet ou des raccords aux toits de la Tour de croisée, zone plus difficilement accessible par la suite.

Travaux de charpente couverture et ferblanterie

Charpentes : les toitures supérieures de l'Abbatiale présentent un ensemble de charpentes bien conservée dont la plus ancienne est la charpente de la nef, datant du début du XV^e siècle. Ces constructions ont nécessité des interventions de réparation souvent au niveau des raccords aux murs, là où les couvertures et les ferblanteries présentent des faiblesses.

Couvertures

Les couvertures sont constituées, à l'exception des bas-côtés, d'un mélange de tuiles anciennes de facture manuelle du XVIII^e, XIX^e et de quelques tuiles probablement encore plus anciennes ainsi que

de tuiles du XX^e siècle filées à la machine. Ces tuiles sont probablement en grande partie des tuiles locales disposées sur l'Abbatiale au fur et à mesure des réfections des toitures.

La sauvegarde des toitures s'est basée sur la conservation de ces couvertures qui forment un ensemble cohérent avec la couverture des toitures voisines du Temple, du bâtiment des Régents, du Tribunal et du Château.

LES INFORMATIONS OFFICIELLES



Les tuiles doivent être déposées, triées, nettoyées à la brosse douce, sans agent nettoyant et traitées avec un algicide avant la repose. Les tuiles écartées à cause de leur mauvais état sont remplacées par des tuiles contemporaines du XX^e siècle. Le choix de la tuile d'apport s'est porté sur la tuile rouge naturelle de Bardonnex qui s'intègre bien au mélange en place. La quantité de tuile d'apport est de 15 à 20% de la couverture selon les toitures. Dans la mesure de leur état de conservation, les lattages à tuile anciens en place sont également conservés (exemple des lattages bernois du transept sud).

Ferblanterie.

Depuis le XV^e siècle, les toitures n'étaient dotées que partiellement de systèmes de récupération des eaux de pluie. Les dégâts aux façades et couvertures résultant des rejaillissements d'eau ont amené l'architecte à proposer d'installer de manière systématique sur les toitures des chéneaux et des descentes d'eau. Les formes, positions et matériaux de ferblanteries ont été longuement discutés avant de parvenir à la proposition de l'utilisation généralisée de chéneaux classiques de forme demi-ronde et d'utiliser le cuivre étamé pour l'ensemble des ferblanteries. La couleur grise du cuivre étamé s'associe de manière douce aux chaînes d'angle en grès de la Molière et marque d'une ligne claire les géométries des bords de toit.

MG

**PORTES
OUVERTES**

**VENREDI
27 MAI**
de 16h à 20h30

SAMEDI 28 MAI
de 9h
à 15h30

**ES
PAYERNE
SITE DE LA
PROMENADE**

ATELIERS PARTICIPATIFS
RESTAURATION **SPORT**
EXPOSITIONS **SPECTACLES**
MATCH D'IMPRO

Illustration : Dana & Franklin

Organisation :
Etablissement secondaire
de Payerne et environs
www.es-payerne.ch

PAROLE AUX JEUNES

Une nouvelle rubrique

La rédaction du Trait d'Union a souhaité créer une nouvelle rubrique destinée à la Jeunesse en partenariat avec les jeunes. Parfois décalée, parfois sérieuse, cette rubrique sera un rendez-vous important pour s'informer sur la vie des jeunes dans notre commune et sur les activités qui les touchent le plus.

Pour cette édition voici l'interview de Dawid Kaczmarek, président de la nouvelle association « Ride All Day ».

David est le président fraîchement élu de cette nouvelle association constituée le 4 mars 2016 à Payerne. Le Trait d'Union a donc voulu en savoir un peu plus sur ces jeunes « dingues » de glisse.

Quand et où es-tu venu sur terre ?

Je suis né le 11 avril 1997 en Pologne dans une petite ville qui s'appelle Wiecbork

Peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Je m'appelle Dawid Kaczmarek, je vais avoir 19 ans et je suis apprenti plâtrier dans une superbe entreprise qui se trouve à Corcelles-près-Payerne. À l'âge de 10 ans, mes parents m'ont acheté un skate et avec un vieil ami, on a commencé à pratiquer ensemble. À l'âge de 13 ans, mes parents m'ont amené au skate-park à Payerne et c'est à ce moment-là que j'ai connu la trottinette freestyle. Depuis ce moment et donc depuis bientôt 6 ans, j'en fais. À mes 16 ans, j'ai signé mon premier contrat de sponsoring chez District Pologne (DTP) où je suis resté 1 an. En ce moment, j'ai deux sponsors dont Longway Scooters et hulajnogi.pl (un magasin en Pologne) et j'ai deux-trois magasins qui me soutiennent et qui m'encouragent.

Tu es le président de « Ride All Day », explique nous quels sont les objectifs de l'association ?

Les objectifs, il y'en a plein mais les plus importants sont la création du skate-park et l'organisation du plus d'évènements possibles.

Pourquoi être devenu président ?

Bonne question, je pense que c'est surtout

grâce à mon ami Leonardo Fialho qui a toujours été là pour moi et qui s'est vraiment engagé dans la création de cette association. Il m'a encouragé à prendre le poste de président de l'association RAD.

En tant que président tu restes cool comme tous les raiders ou t'as pris la grosse tête !?

D'après mes amis, je suis resté le même et je n'ai pas pris la grosse tête. Je regarde toujours avec les autres membres pour quoi que ce soit.

Quel est le meilleur événement auquel tu as participé et pourquoi ?

En 2014, j'ai participé au DTP Trip Poland avec mon sponsor, District. On a fait un tour de Pologne pour tester des bons skate-parks. On a organisé pas mal d'évènements et c'était vraiment sympa. J'ai connu beaucoup de personnes très sympas et on s'est bien marrés.

Quelle est ta devise ?

Ride pour ta santé.

déstinée à la jeunesse

Si tu avais le choix entre ces situations, laquelle choisirais-tu ? :

- effectuer un skate trip de 9 mois au States ;
- participer à un stage de dominos de 3 semaines en Sibérie ;
- être enfermé 24h dans un enclos avec un lama un peu énervé.

Un skate trip de 9 mois au States sans hésiter haha !!!

C'est quoi une journée parfaite pour toi ?

Ça sera l'ouverture du skate-park à Payerne.

Y'a quoi dans le pipeline avec « Ride All Day » cette année ?

L'ouverture du skate-park à Payerne et organiser un grand évènement.

Un dernier mot ?

Merci à tout le monde pour votre soutien, à tous les membres de l'association, à la Commune de Payerne et un énorme merci à Monsieur Dino Belometti qui nous a amené jusque-là.

DBE



De g. à d., avec la casquette bordeaux, Dawid Kaczmarek et Leonardo Bràs Fialho, respectivement président et secrétaire de l'association avec Dino Belometti, Animateur socioculturel. Entouré par des membres du comité de « Ride All Day »

GENS D'ICI ET D'AILLEURS

Voici une nouvelle rubrique dans votre *Trait d'Union* : *Gens d'ici et gens d'ailleurs*. Elle a pour but, au travers d'une interview, de mettre en lumière une personnalité née ailleurs, vivant et s'épanouissant à Payerne. Dans notre premier entretien, nous avons rencontré Madame Cruz, en voici le compte rendu. Bonne lecture !



Nom et prénom :
Diana Cruz

Âge : 28 ans

Profession : Cheffe d'entreprise d'un institut de beauté et d'esthétique à Payerne

Situation familiale : En couple et maman d'une magnifique fille de 4 ans

Pays ou région d'origine : Portugal



Je suis née ici à Viseu, au centre du pays, ville de plus de 99'000 habitants (2011).

Je pense surtout au niveau culinaire qui est lié à l'environnement du sud et aux us et coutumes

catholiques. A Pâques, certaines familles se réunissent à table autour d'un repas fastueux comme le cochon de lait. De plus, je trouve qu'au Portugal, les gens se réunissent souvent en famille.

Y-a-t-il des différences entre le système scolaire suisse et portugais ?

L'apprentissage (Suisse) donne plus de chances aux jeunes pour trouver leur voie. Au Portugal, la grande majorité fait un bac. La suite est une question financière car les études sont plus chères.

L'organisation des loisirs est-elle différente dans les deux pays ? Qu'est-ce que l'on fait pendant son temps libre ?

Au Portugal, on reste beaucoup en famille car elle a une place centrale dans notre vie.

En tant que jeune ayant grandi en Suisse, je sortais beaucoup avec des amis. J'ai donc participé à la vie locale et je prends régulièrement part aux Brandons !

Avez-vous des habitudes typiquement portugaises que vous avez conservées ?

à mes parents qui ont été bienveillants avec nous et qui avaient bien compris les enjeux d'une bonne intégration.

Les Suisses communiquent-ils d'une manière différente ?

Oui, ils sont discrets et plus réservés.

Y-a-t-il des sujets dont on évite parler dans les deux pays ? (Suisse et Portugal)

Je pense spécialement aux questions liées au salaire. Quand je retourne au Portugal, je reste également discrète sur ces questions. D'une part pour une question de respect vis-à-vis des membres de la famille qui vivent sur place avec des moyens modestes dans un contexte de vie différent et d'autre part, pour une question générationnelle, les plus anciens ont vécu dans un contexte difficile et ont fait de nombreux sacrifices.

Quelles sont les différences culturelles que vous avez pu noter ?

Je parle FORT ! J'accompagne mes explications verbales de mes mains. C'est le sud !

Quels sont pour vous les avantages de la multi-culturalité ?

C'est une richesse, une curiosité et une ouverture. Je la vis aussi comme un moteur qui me donne la possibilité d'entreprendre.

Avez-vous une suggestion ou/et une recommandation à donner à qui aimerait s'intégrer à Payerne ?

Sans hésiter, je dirais : une ville qui bouge, qui s'agrandit. Entrez dans les commerces et parlez avec les gens.

Pour terminer, si vous deviez décrire en une phrase la Commune de Payerne, ce serait la quelle ?

Une ville qui bouge, qui s'agrandit, un centre-ville vivant avec une population conviviale.

DBE

Le Portugal en quelques chiffres

Superficie: 92'358 km²
Population: 10 374 822 (2015)
Capitale: Lisbonne

Chef de l'Etat: Aníbal António Cavaco Silva, né le 15 juillet 1939 à Loulé, avec un mandat présidentiel du 9 mars 2006 au 9 mars 2016

Religions: la majorité des Portugais (environ 84,5 %) est de confession catholique

Histoire: le Portugal est devenu indépendant en 1139, et à ce titre il possède les plus anciennes frontières d'Europe. Il y a eu une deuxième indépendance avec la fin de l'Union ibérique en 1640.

Statistiques: Il y avait environ 196'000 portugais en Suisse en 2008, plus de 45'000 dans le canton de Vaud (2009) et 1'662 dans la Commune de Payerne en 2014.

LE KVO

Programme des soirées thématiques

organisées par la Société de Développement de Payerne



- 29 avril 2016
Focaccia (gratuit)
- 27 mai 2016
Croissants au jambon (gratuit)
- 03 juin 2016
Cave ouverte
- 10 juin 2016
Cave ouverte
- 17 juin 2016
Charcuterie payernoise (payant)
- 23 septembre 2016
Taillé aux greubons (gratuit)
- 28 octobre 2016
Velouté à la courge (gratuit)
- 25 novembre 2016
huitres (payant)
- 16 décembre 2016
Brisolée (payant)



LES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE PAYERNE



LES DIVERS

Animations en albanais et en portugais pour les familles avec enfants en bas âge

« **1001 Histoires dans les langues du monde** » est un projet de l'Institut suisse Jeunesse et Médias soutenu par la Commune de Payerne.

Des animations en albanais et en portugais auront lieu à la Passerelle à l'arrière du Collège Derrière-la-Tour permettant ainsi aux familles migrantes avec de jeunes enfants de favoriser la langue du récit (histoires, comptines, jeux) dans le cadre sécurisant de la famille et du groupe. Ces animations sont gratuites et sans inscription. Leurs objectifs sont, entre autres, de:

- favoriser l'éveil à la langue maternelle et stimuler l'imaginaire ;
- renforcer le lien parents-enfants ;
- soutenir et reconnaître le rôle des parents ;

- permettre d'initier des solidarités inter-familles ;
- consolider la langue maternelle pour faciliter l'accès au français.

Pour plus de renseignements :

bianca.zanini@isjm.ch - 021 311 52 20
(Institut suisse Jeunesse et Médias).

CALENDRIER

Albanais

Collège Derrière-la-Tour (DLT, La Passerelle) :
Rue Derrière-la-Tour 1 (sous-sol)

Les mercredis à 15h30 : le 13 avril, le 11 mai,
le 8 juin, le 7 septembre, le 24 septembre (à la

fête multiculturelle de Payerne), le 5 octobre,
le 9 novembre, le 7 décembre

Contact : Mme Xhevahire Zili 079 899 3127

Portugais

Collège Derrière-la-Tour (DLT, La Passerelle) :
Rue Derrière-la-Tour 1 (sous-sol)

Les samedis à 15h : le 16 avril, le 14 mai, le 11
juin, le 10 septembre, le 24 septembre (fête
multiculturelle à Payerne), le 1er octobre, le
12 novembre, le 10 décembre.

Contact : Mme Teresa Monteiro 079 949 7433

**DES COURS D'EAU
EN BONNE SANTÉ
PERMETTRONT AUX
GÉNÉRATIONS FUTURES
DE CONSOMMER
NOTRE BIEN LE PLUS
PRÉCIEUX: L'EAU**

Pour en savoir plus à ce sujet:

WWW.AQUAVA.CH

AVEC LE SOUTIEN DE:

Office fédéral de l'environnement - OFEV
Fonds éco-électricité COGEFé (GE)
Romande Energie
Service des forêts, de la faune et de la nature (VD)
Service des eaux, sols et assainissement (VD)
Service de la protection de l'environnement (VS)
Département de l'intérieur et de la mobilité (GE)
Service de l'énergie et de l'environnement (NE)
Commission cantonale de la pêche (GE)
Service de l'environnement (FR)
Office de l'environnement (JU)
Ville de Lausanne: Service de l'assainissement
Sociétés cantonales et régionales de pêche

Une campagne de prévention de
l'Association Suisse des Gardes-Pêche
ASGP-SVFA-ASGP © 2011

« **SOUS
CHAQUE
GRILLE
SE CACHE
UNE RIVIÈRE** »



LE CALENDRIER

Chantiers et informations de saison

Fin du chantier de Guillermaux (giratoire + tapis) et fin du trottoir + mise en valeur des lumières du pont et du passage sous-voies.

Pose du tapis d'été sur la route à Champ-Cheval et Champ-Aubert.

Remplacement de la conduite d'eau potable à la rue de Savoie (mi-mars).

Remplacement de la conduite d'eau potable à la Z.I. La Palaz C (fin mars).

Projets en cours

Projet d'un passage sécurisé avec des feux à l'avenue Général Jomini pour le passage des élèves avec un cheminement sécurisé pour la rentrée scolaire en août 2017.

Requalification de la route de Morens dans le but d'améliorer l'accessibilité sur le site d'Aéropôle I et II

Chantiers sur Aéropôle

Sur Aéropôle I, le grand chantier du «Boschung Technology Center» (BTC) a démarré avec la mise en place des fondations profondes. Ce chantier qui accueillera cette nouvelle entreprise durera environ 1 année et demi.



Sur Aéropôle I, l'aménagement du tarmac civil (places de parc pour avions) a bien avancé. Ces travaux se déroulent sur une surface de plus de 18'000 m² et nécessitent

Aéropôle en plein essor

des équipements électromécaniques en accord avec les besoins de l'aviation. **MG**



Prochaines manifestations

Du vendredi 5 au dimanche 8 mai 2016

Tournoi fédéral d'Echecs
Halle des Fêtes

Samedi 14 mai 2016

Marché de Printemps
Place Général Guisan

Du vendredi 20 au dimanche 22 mai 2016

Salon broyard Voiture d'occasion
Halle des Fêtes

Mercredi 25 mai 2016

concert préparation Fête Fédérale de lutte
Halle des Fêtes

Du jeudi 23 au samedi 25 juin 2016

Red Pigs Festival
Place de la Concorde

Du vendredi 19 au lundi 22 août 2016

Tirage 2016

Du vendredi 26 au dimanche 28 août 2016

Fête de Lutte

Du Vendredi 16 au dimanche 18 septembre 2016

Brocante de Payerne
Halle des Fêtes

Du jeudi 22 au dimanche 25 septembre 2016

Salon des Dégustations
Halle des Fêtes

Samedi 1 et dimanche 2 octobre 2016

Vente paroisse catholique
Halle des Fêtes

Rédaction

Editeur :

Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel :

M. Stéphane Wicht

Contact :

e-mail : tdu@payerne.ch

Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :

M. Grandjean, rédactrice

J. Micco, rédacteur

J. Henchoz, rédacteur

F. Leuthold, graphisme et mise en page

Parution :

4 fois par année

Distribution :

Journal gratuit - tous ménages